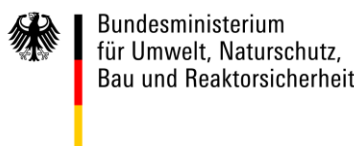


## Partenariat tuniso-allemand de l'énergie



Ministère de l'Industrie  
Direction Générale de  
l'Energie

### Compte-rendu de l'atelier « Droit au But »

#### *La contribution du secteur privé pour atteindre les objectifs du Plan Solaire Tunisien, 25 mars 2014, Tunis*

Suite à la 2ème réunion des groupes de travail du Partenariat tuniso-allemand de l'énergie du 27 novembre 2013 les parties avaient convenu d'organiser cet atelier avec le secteur privé pour élaborer un « profil d'obstacles » pour les projets dans le domaine des énergies renouvelables. L'objectif de l'atelier était d'inciter une consultation durable privée-privée.

Le programme de la journée, le dossier de préparation et les résultats de l'atelier se trouvent sous le lien : [https://energypedia.info/wiki/Droit\\_au\\_But\\_Workshop](https://energypedia.info/wiki/Droit_au_But_Workshop)

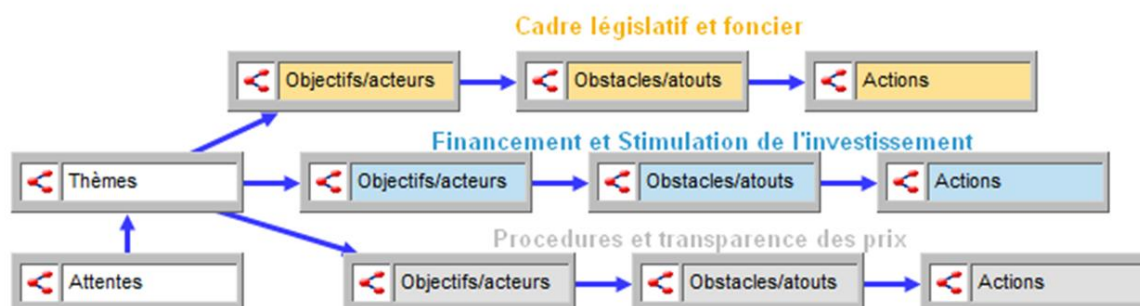
#### Sujets primordiaux

Les participants, dont beaucoup étaient des représentants du secteur privé tunisien, ont identifié 3 sujets primordiaux à traiter pour créer un environnement plus favorable pour le développement des projets des énergies renouvelables :

1. **Cadre** réglementaire des énergies renouvelables (et foncier)
2. **Financement** des projets (et stimulation de l'investissement)
3. Transparence et simplification des **procédures** (et des prix de l'électricité)

#### Déroulement de l'atelier

Après avoir identifié ces sujets primordiaux, les participants se sont organisés à trois groupes de travail, chaque traitant un des 3 sujets. (1) Dans une première étape, les groupes ont déterminé les **objectifs et acteurs** liés à leur sujet respectif. (2) Dans une deuxième étape, après une rotation des sujets, les groupes ont identifié les **obstacles et atouts** associés aux trois sujets. (3) Finalement, dans une troisième étape, après une autre rotation des sujets, les groupes ont défini des **actions** pour surmonter ces obstacles et prendre avantage des atouts.



## Résultats (actions, dates limites et responsables)

### 0. Actions transversales

#	Action	Date limite	Responsable
1	Création d'une association professionnelle des Energies Renouvelables	03/2014 ( <u>aujourd'hui</u> !)	Hassène Najjar (WS.Energy), Ali Ben Abdallah (Volta PV)
2	Etablissement d'une task force/d'un groupe de pression au sein du « Cluster Energies Renouvelables », avec la participation de tous les développeurs de projets PV/CES, de l'industrie et des associations (ATME, DUN, GREENB)	05/2014 ( <u>avant Ramadan</u> !)	Ahmed Ernez (BSI), Khadija Dorra Esseghairi (TuNur), Mohamed Aloui (Sky), Dii
3	COMMUNICATION		
	- Lettre ouverte au ministère	04-05/2014	Mouldi Miled (DUN) Ahmed Ernez (BSI)
	- Etablir un « Club 30/30 » pour booster les décideurs publics	06/2014	
	- Communication avec les universités/citoyens/industries	06-09/2014	Mouldi Miled (DUN)
	- Plan de communication sur les effets positifs des ER / du PST		

### 1. Cadre réglementaire

#	Action	Date limite	Responsable
1	Identification des positions	05/2014	Ahmed Ernez (BSI)  avec l'appui de Khadija Dorra Esseghairi (TuNur) et Dii
2	Visites d'usines PV/CES pour les parlementaires	06/2014	
3	Débat avec les parlementaires sur le projet de loi ER - l'objectif 2030 du Plan solaire tunisien devrait être inscrit dans le projet de loi ER - création d'emploi à travers les ER	07/2014	
4	Débat avec les parlementaires sur le code de l'investissement	07/2014	
5	Exploiter la réceptivité de la société civile par rapport aux ER		

Les acteurs principaux à coopérer avec / inviter à la task force sont : ANC (Assemblée nationale constituante), UTICA (Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat), CONECT (Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie), UGTT (Union Générale Tunisienne du Travail), UDCs (Unions des consommateurs).

## **2. Financement**

<b>#</b>	<b>Action</b>	<b>Date limite</b>	<b>Responsable</b>
1	Transparence et qualité des études de rentabilité (bonne réputation du PV)	03/2014 ( <u>aujourd'hui</u> !)	Mohamed Aloui (Sky), Ali Ben Abdallah (Volta PV), Fournisseur PV, Jon Dyar Boles (Dii)
2	Visites d'usines PV/CES pour les financiers (peut-être en même temps que les parlementaires)	06/2014	Ahmed Ernez (BSI)
3	Communiquer avec les banques sur les projets réussis	Fin 2014	Hamza Baraket (Onetech), Mohamed Aloui (Sky)
4	Aider les banques à acquérir les compétences d'évaluation financière des projets ER	Fin 2014	Jon Dyar Boles (Dii) (Expert indépendant)
5	Diminuer les coûts de financement	Fin 2014	ANME + Ligne de crédit bonifié internationale
6	Assouplir les conditions de crédit ER des banques tunisiennes	01-02/2015	Banque centrale ; Administration de la banque

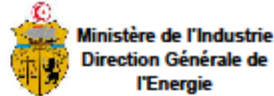
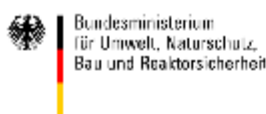
## **3. Procédures**

<b>#</b>	<b>Action</b>	<b>Date limite</b>	<b>Responsable</b>
1	Manuel de procédures	04/2014	Ali Ben Hmid, CSNER, Dii, DGE, ANME, STEG
2	Faire du lobbying pour de limiter le rôle de la STEG dans la procédure d'autorisation / raccordement		Ali Ben Hmid
3	Soutenir l'établissement d'une agence indépendante de régulation	2015-2016	
4	Agence de certification / Synchronisation entre les entités publiques	2015	Ali Ben Hmid

## Liste des participants

1	ABDALLAH Ali Ben	Volta PV
2	ABID Mohamed Chawki	SCIPP, IPA, SEE
3	ALOUI Mhamed	SkyEnergy
4	BALTES Martin	GIZ
5	BARAKET Hamza	ONETECH Engineering and Consulting
6	BARDOLET Miriam	Dii
7	Boles Jon Dyar	Dii
8	BUCHLER René	Dii
9	CESSAC Cécile	Avocat
10	CHTIOUI Amin	STEG ER
11	ERNEZ Ahmed	BSI Biome Solar Industry
12	ESSEGHAIRI Khadija Dorra	TUNUR
13	FATNASSI Hamza	CAT
14	GORMANN Matthias	GIZ
15	GROSS Christopher	GIZ
16	HAMID Ali Ben	Expert Indep
17	HEISZ Máté	GIZ
18	HÖRNLEIN Lena	GIZ
19	KAMMOUN Ahmed	Sky Industries
20	LASRAM Emna	GIZ
21	MANSOUR Safa Ben	Solar Power Company
22	MAYER Jörg	BSW
23	MILED Mouldi	Desertec University Network
24	NAJAR Hassene	WS.Energy
25	PRINZ Matthias	Eurosol
26	RICHTER Anita	GIZ
27	SALAT Mohammed	Chambre Nationale des Producteurs de Ciment (CNP)
28	SIBAI Amjed	SINES/Solar23
29	SOUISSI Abdallah	AHK Tunis
30	TAYLOR Adrian	Moderator
31	WISCHNAT Andreas	Dii
32	ZOMANI Mokhtar	Journaliste

## Programme de l'atelier



Partenariat tuniso-allemand de l'énergie

### **Programme de l'atelier « Droit au But »**

*La contribution du secteur privé pour atteindre les objectifs du Plan Solaire Tunisien*

*25 mars 2014, Hôtel Concorde Les Berges du Lac, Tunis*

08h30	Café d'accueil et enregistrement
09h00	<b>Présentation des participantes et leurs domaines, projets et attentes de l'atelier</b>
10h00	<b>Identification des sujets primordiaux</b> (par exemple : financement, autorisation, réglementation, institutions, logistique, communication etc.) et établissement des groupes
10h45	Pause-Café
11h00	<b>Bloc 1 : travaux des groupes</b> Discussion : identification des démarches, des barrières et des risques
12h00	Déjeuner
13h00	<b>Bloc 2 : travaux des groupes (rotation des sujets)</b> Discussion : identification des démarches, des barrières et des risques
14h00	<b>Bloc 3 : travaux des groupes (rotation des sujets)</b> Discussion : identification des démarches, des barrières et des risques
Café et rafraîchissements seront servis en continu pendant les groupes de travail.	
15h00	<b>Bloc 4 : travaux des groupes (rotation des sujets)</b> Discussion : identification des démarches, des barrières et des risques
16h00	<b>Synthèse</b> Etablissement d'un plan de travail pour traiter les obstacles identifiés
17h00	Fin de l'atelier

La journée est animée par Adrian Taylor.

Documentation des travaux à l'atelier

1. Tableau « Cadre réglementaire »

